**Concours Photographies : Thème de l’eau sur Cleguerec**

**1 THEME DU CONCOURS**

Les photos auront pour thème : « L’EAU et les points d’eau de la commune » Il sera laissé libre cours à l’imagination des participants pour illustrer ce thème.

**2 CONDITION DE PARTICIPATION**

Le concours est ouvert à tous les habitants de Cléguérec. La participation au concours est gratuite. Elle implique l’entière acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.

**3 DUREE ET DEROULEMENT DU CONCOURS**

Le concours est ouvert jusqu’au 31 avril 2021.

**4 MODALITES DE PARTICIPATION**

Chaque participant peut présenter 3 photographies au maximum, en format numérique d’une qualité minimum de 300dpi. Ils devront indiquer le nom éventuel de la photo et son lieu de prise de vue. Ils devront envoyer la photo par mail à l’adresse [perenn@perenn.bzh](mailto:perenn@perenn.bzh) ou venir au centre culturel sur ses horaires d’ouverture transférer via clé usb leurs fichiers sur un ordinateur de la mairie. Les participants indiqueront dans leur mail ou lors de leur passage au centre culturel leurs noms, prénoms, adresse et numéro de téléphone. Les participants déclarent et garantissent être les auteurs des photos proposées et par conséquent être titulaires exclusifs des droits de propriété littéraire et artistique, à savoir le droit au nom, le droit de reproduction et le droit de représentation au public des dites photos. Ils consentent à ce titre à ce que ces photos puissent être exposées et/ou publiées sur tout support de communication de la commune. Ils déclarent et garantissent également avoir obtenu l’autorisation préalable écrite des personnes identifiables sur les photos présentées ou des personnes propriétaires des biens représentés. La responsabilité de l’organisateur ne pourra en aucun cas être engagée du fait de l’utilisation des dites photos. Les participants dont les photos seront sélectionnées devront ensuite remplir une autorisation d’utilisation des photos.

**5 SELECTION et UTILISATION DES PHOTOS**

Des photos seront sélectionnées pour être ensuite imprimées sur des bâches qui seront affichées sur la place Poguébin durant les mois de juillet et août. Un pot pour la remise des prix sera organisé en juin.

**6 INFORMATIONS NOMINATIVES**

Conformément aux dispositions de l’article 34 de la 78-17 dite Loi Informatique et Libertés, les participants sont informés que les informations nominatives recueillies sont nécessaires pour leur participation au présent concours et font l’objet d’un traitement informatique. Ils sont informés qu’ils bénéficient d’un droit d’accès, de rectification ou de suppression des données personnelles les concernant.

**FORMULAIRE DE PARTICIPATION**

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉL. :

ADRESSE COURRIEL @ :

DATE DE NAISSANCE :

JE SOUSSIGNÉ(E) :

- **SOUHAITE PARTICIPER AU CONCOURS PHOTO ORGANISÉ PAR LA MAIRIE DE CLEGUEREC**

**- DÉCLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE SON RÈGLEMENT ET EN ACCEPTE LES CONDITIONS**

**- AUTORISE LA VILLE DE CLEGUEREC À UTILISER MES PHOTOGRAPHIES POUR TOUT SUPPORT DE COMMUNICATION OU TOUTE EXPOSITION**

FAIT A CLEGUEREC LE :

SIGNATURE :